

Séance du 23 mai 2017

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Lionel HERBET, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Laurence BÉCUE, Guillaume FLAHAUT, Colette ROUSSEAUX, Gérald BRÉZIN.

Absent avec pouvoir : Magali LÉGER à Claudine LEQUIEN.

Absent : Jérôme COURMONT

Secrétaire de séance : Laurence BÉCUE

Encaissement chèques

- Un de 509 € de groupama concernant le remboursement d'un sinistre sur une potence, une jardinière et les fleurs ;
- Un de 3 101.50 € de APRIL concernant l'indemnisation des journées maladie de Madame GUIDE Corinne.

Jurés d'assises 2018

Il convient de procéder au tirage au sort sur la liste électorale des personnes susceptibles de siéger aux assises en 2018.

Après tirage au sort, le conseil municipal désigne à l'unanimité les personnes suivantes :

- DESMONT Olivier né le 02 avril 1967 à Amiens domicilié 72 Mail Louis XI à Picquigny
- LAVILLETTE Nicolas né le 27 juillet 1968 à Flixecourt domicilié 56 rue de Saint Pierre à Picquigny
- SENÉ Thomas né le 22 mai 1996 à Amiens domicilié 168 rue Jean Choquet à Picquigny

Logements rue des chanoines : avenant au marché

Avenant en moins value pour l'entreprise SANISOL pour un montant de 1275.60 € HT faisant suite au remplacement des baignoires par des cabines de douche nécessitant la suppression du poste de pose de faïence.

Le conseil municipal décide d'accepter l'avenant en moins value proposé pour un montant de 1275,60 € HT soit 1403,16 € TTC ;

Tarifs centre de loisirs été 2017

Le conseil municipal vote les tarifs pour le centre de loisirs d'été, lesquels peuvent se résumer ainsi :

Habitants Communauté des communes Nièvre et Somme :

Quotient familial (impôts 2015)	Forfait semaine 1 (4 jours)		Forfait semaines 2, 3, 4, 5 (5 jours)	
	sans carte CAF	avec carte CAF	sans carte CAF	avec carte CAF
QF < 446	21,00 €	9,80 €	26,00 €	14,80 €
446 < QF < 782	24,00 €	12,80 €	30,00 €	18,80 €
QF > 782	27,00 €	15,80 €	34,00 €	22,80 €

Trinival : approbation du rapport d'activité 2016

Le rapport d'activité ne nous étant pas parvenu, ce point est reporté à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Quelques changements vont être opérés dans le ramassage du tri sélectif. Les papiers et cartons pourraient être amenés dans des bornes de tri prévues à cet effet. Par contre d'autres matériaux vont faire l'objet d'un tri. Des précisions vous seront apportées en temps utile.

Motion pour le ramassage des ordures ménagères un jour férié

Monsieur le maire demande à l'assemblée de bien vouloir voter une motion concernant le ramassage des ordures ménagères lorsque le jour de collecte est un jour férié comme par exemple le vendredi 14 juillet, la collecte étant reportée d'une semaine alors que pour le tri sélectif le report se fait sur le samedi. Monsieur le maire ajoute que, compte tenu de la nature des déchets ménagers, les ordures ménagères sont plus volumineuses et présentent des odeurs alors que le tri sélectif n'est pas malodorant.

Cette motion sera adressée au Président du Syndicat TRINOVAL pour information.

À l'unanimité, le conseil municipal vote une motion consistant à décaler le jour de collecte des ordures ménagères en cas de jour férié.

Décision budgétaire modificative n° 1

Monsieur le maire indique, qu'à la date du vote du budget primitif, le montant des dotations de l'Etat n'était pas connu ; il convient donc de voter une décision budgétaire modificative afin d'en corriger les montants, soit :

• Section de fonctionnement :

- Dépenses :

Entretien de bâtiments : + 4 397 €

Total + 4 397 €

- Recettes :

Dotation globale de fonctionnement : - 10 545

Dotation solidarité rurale : + 15 801

Dotation nationale péréquation : - 859

Total+ 4 397 €

• Section d'investissement :

- Dépenses : 0

- Recettes :

Taxe aménagement : + 1 290

Emprunt : - 1 290

Total : 0

Effacement des réseaux rue du vieux chauffour

Monsieur le maire présente à l'assemblée l'estimation financière pour les travaux d'effacement de réseaux rue du Vieux Chauffour, soit :

- réseau électrique : travaux : 40 163 € HT ; participation commune : 16 065 €
- réseau éclairage public : travaux : 17 831 € HT ; participation commune : 11 232 €
- génie civil et communications électroniques : travaux : 9 618 € HT ; participation commune : 5 771 €

À l'unanimité, le conseil municipal adopte le projet pour une réalisation en 2018 et autorise le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Demande de cautionnement d'un prêt à la SIP

Monsieur le maire rappelle les termes d'une précédente réunion au cours de laquelle avait été évoqué ce point auquel le conseil municipal n'avait pas donné suite estimant que le parking devrait être mis à disposition des locataires (actuellement facturé 27 € par mois). Monsieur le maire indique avoir rencontré les responsables de la SIP qui sont prêts à offrir les parkings aux locataires de la SIP au prix de 15 € par mois et s'il reste des places de proposer aux personnes extérieures à la SIP de louer une place de parking au prix de 15 € par mois également.

Monsieur le maire estime que des efforts ont été consentis par les responsables de la SIP et demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur la demande de cautionnement d'un prêt à la SIP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accède à cette demande.

Communications diverses

- Les palplanches seront installées avant l'été Chemin de Lannoy
- Une réfection de la voirie est programmée dans le secteur rue d'Amour, ruelle Ramenleu et rue du Guindal courant octobre.
- Toujours en attente de la visite de l'expert du tribunal pour la maison de la famille SANNIER qui en attendant sont logés au camping.
- Concert de l'orchestre de Picardie le samedi 3 juin à la collégiale.
- Carine Sziroky sera la directrice du centre de loisirs d'été, Sabrina Lorenzini quittant la région suite à une mutation de son époux
- Affaire « passerelle » : jugement demain, 24 mai.